



## Loyer trop cher

-----  
Par sev

bonjour,  
je loue une maison sur Hem depuis juillet 2014  
les anciens locataires ne payer que environs 400 euros d loyer  
quand j'ai pris la location mon propriétaire a fait le loyer a 900 euros et je suis maintenant à 960 euros  
a t il le droit de faire un loyer aussi cher alors que la ville d'Hem est en zone tendue donc encadrement des loyers  
la rénovation de la maison a été faite avant l'entrée des anciens locataires

-----  
Par chance

contacter les services concernés de votre mairie dans un premier temps